

**PROGRAMME
D'AIDES
ECONOMIQUES**

Soutien à l'implantation en zones d'activités

**Terres de Montaigu,
Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière
soutient, avec les communes,
les projets économiques du territoire
grâce à son programme d'aides.**

Terres de Montaigu a souhaité accompagner financièrement les projets s'inscrivant dans les orientations ambitieuses du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

- **Le maintien et le renforcement du commerce de proximité,**
- **Le regroupement des activités sur les zones économiques prévues à cet effet,**
- **La densification et la requalification du bâti économique**



Artisans, vous souhaitez vous installer en zone d'activités ?



POUR QUI ?

- Je suis artisan du bâtiment ou de production, je suis gérant d'un garage automobile
- Mon entreprise est installée à mon domicile ou isolée
- Je réalise moins d'un million d'euros de chiffre d'affaire



POUR QUEL PROJET ?

Je souhaite installer mon entreprise en zone d'activités.



LES CONDITIONS ?

Réaliser une enveloppe de travaux d'au moins 10 000 € HT



LE MONTANT DE L'AIDE ?

Terres de Montaigu finance votre projet à hauteur de 20% des dépenses éligibles jusqu'à 75 000€ HT de travaux.



Le service développement économique : le guichet unique des porteurs de projet

Le service développement économique de Terres de Montaigu se tient à votre disposition pour :

- Faciliter votre implantation en zone d'activités
- Vous conseiller et vous accompagner dans vos projets
- Le partage d'informations socio-économiques
- Vous mettre en contact avec des professionnels du secteur et des partenaires.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél. : 02 51 46 45 44
Mail : conomie@terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU

Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière